

# Pour Yves Veyrier de FO, "la réforme des retraites ne va pas de soi"

19h30 , le 27 août 2019

- Par
- **Emmanuelle Souffi**

**Pour le secrétaire général de Force ouvrière, Yves Veyrier, "le gouvernement est en train de s'apercevoir que le compte ne sera pas au rendez-vous" en cas de création d'un système par points avec un âge du taux plein fixé à 64 ans.**

Yves Veyrier, le patron de FO, réagit pour le JDD aux précisions apportées par Emmanuel Macron sur la réforme des retraites. (Sipa)

La sortie lundi soir sur France 2 d'[Emmanuel Macron](#) sur la possibilité d'introduire une durée de cotisation dans le futur système de retraite à points a pris tout le monde de court. Y compris les syndicats. Au sortir mardi d'une entrevue avec le Premier ministre Edouard Philippe sur [le "pacte du pouvoir de vivre"](#) qu'il a lancé avec plusieurs associations, Laurent Berger a salué le fait que le président reconnaisse que la fixation d'un âge pivot à 64 ans "était une erreur". Mais le leader de la CFDT attend de voir ce que donneront les bilatérales des 5 et 6 septembre prévues à Matignon.

Yves Veyrier, le secrétaire général de Force ouvrière (FO) joint par le JDD, y voit de son côté un signe d'interrogation du gouvernement quant à la faisabilité d'un système universel dont le niveau de pension dépendrait de l'acquisition de points à partir de 62 ans, bonifiés après 64 ans mais diminués en cas de départ précoce.

## FO redoute la mise en place d'un âge fixé à 64 ans

"Le fait que le calendrier a été plusieurs fois décalé, que des ateliers participatifs ont été organisés... Tout cela montre que la réforme ne va pas de soi et que nos arguments portent, observe Yves Veyrier. Le gouvernement est en train de s'apercevoir qu'en termes d'équité, de simplification, de justice, le compte ne sera pas au rendez-vous. Du coup, il tempère d'autant que des échéances politiques se profilent."

Comme la CGT et la CFDT, FO redoute la mise en place d'un âge fixé à 64 ans pour toucher une pension à taux plein alors qu'un salarié sur deux liquide ses droits en étant inactif. "C'est un moyen de réduire le niveau de pension", estime Yves Veyrier. Cet âge dit "pivot" avait été évoqué le 25 avril par Emmanuel Macron durant sa conférence de presse pour inciter les Français à travailler plus longtemps.

## *Le gouvernement tempère d'autant que des échéances politiques se profilent*

Plutôt que de raisonner avec un âge butoir risquant d'appauvrir les retraités s'ils s'arrêtent trop tôt, le gouvernement pourrait privilégier une option plus douce, en instaurant une durée de cotisation conjugué à des points convertissables en euros à partir de 62 ans. "Cela revient à instaurer un âge d'équilibre individuel, dépendant de celui auquel on a commencé à travailler", explique le patron de FO.

Fixée aujourd'hui à 41,5 ans, la durée de cotisation devrait progressivement augmenter à 43 ans pour la génération 1973. L'exécutif avait un temps pensé à avancer et accélérer le rythme de cet allongement dès l'année prochaine pour ramener des recettes supplémentaires. Mais cette piste avait été finalement balayée car trop sensible politiquement. Emmanuel Macron l'a peut-être remise sur la table. Ni vu ni connu. "Si jamais c'est le cas, ce serait quasi du délit!", prévient Yves Veyrier.